

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jules-Bernard BERTRAND

La littérature valaisanne contemporaine,
partie I

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 81-96

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LA LITTÉRATURE VALAISANNE CONTEMPORAINE

A mon cher ancien professeur d'Humanités
le Rd Chanoine A. Moret

Une Vaudoise, amie sincère du Valais, Marie Trolliet, plus connue sous le pseudonyme de Mario***, peignée des préventions répandues sur son compte, publiait en 1885, dans la *Bibliothèque populaire de la Suisse romande*, un article sur la littérature en Valais : deux mots qui alors semblaient se heurter plutôt que s'accoupler ; le Valais passait encore pour la terre classique du goût et du crétinisme ; que pouvait-il en sortir de bon ?

Mario*** avait l'enthousiasme si facile, si indulgent, que sa réhabilitation frisait l'apologie et l'apothéose et allait à fin contraire de son but. Il est certain qu'un canton pauvre, isolé, exclusivement agricole et pastoral, comme l'était le Valais il y a soixante ans, ne pouvait rivaliser avec ses frères romands, d'autant plus que deux cinquièmes de sa population parlaient allemand. A l'appui de sa thèse, Mario*** ne citait que les noms du P. Furrer, auteur d'une *Histoire du Valais* (1857) (elle oubliait le chanoine Boccard à qui l'on doit la première *Histoire du Valais* en 1844, et surtout le chanoine A.-J. de Rivaz), les poètes

Ch.-L. de Bons et son fils Roger, Louis Gross, Armand de Riedmatten, traducteur de *Faust*, et la « Société helvétique de St-Maurice ».

J'étais encore au gymnase quand les pages de Mario***, l'aperçu sur les sciences et la littérature qu'Hilaire Gay annexa à son *Histoire du Valais* (1888), la notice d'Alphonse Sidler sur les poètes valaisans (1898), me tombèrent sous les yeux. *L'Anthologie des Poètes valaisans* de feu Henri Bioley ne parut que plus tard (1904). Ces divers témoignages n'aboutissaient qu'à mettre en relief notre indigence, réelle ou apparente.

Comme mon père était alors abonné à la *Semaine littéraire* et à la *Bibliothèque universelle*, que je lisais avidement, j'éprouvais un sentiment de confusion, d'humiliation, à voir mon canton occuper une place aussi insignifiante dans les lettres romandes. N'en étions-nous pas réduits, comme organes littéraires, au *Journal du Dimanche*, supplément dominical de la *Gazette du Valais*, à l'éphémère *Valais romand* (1897-98) qui ne rapporta à son fondateur, Louis Courthion, que déboires et désillusions, et aux *Echos* du Collège de St-Maurice ? Ah ! certes, nous étions sevrés, « rationnés », comme on dit aujourd'hui, et le chaleureux plaidoyer de Mario*** ne devait pas modifier les appréciations des historiens littéraires Gaullieur, A. Daquet¹, V. Rossel et Ph. Godet.

Etait-ce possible que nous fussions aussi dépourvus, ignares, arriérés, qu'on le prétendait ? Frais émoulu du collège, je m'attelai à des recherches sur le *Valais intellectuel* que je publiai d'abord sur le conseil du bon Paul Pignat, dans le *Journal du Dimanche* (1901-02). Ah ! ma fierté d'allonger de quelques centaines de noms les listes précédentes ! Pendant mes études à Lausanne (1905-07), la fréquentation assidue de la Bibliothèque cantonale vaudoise me permit de compléter mes notes et je pus ainsi envoyer à l'Exposition cantonale à Sion en 1909, une compilation « revue et augmentée » que le Conseil d'Etat me fit l'honneur d'éditer.

¹ Dans sa « Revue des principaux écrivains de la Suisse romande », parue dans la *Bibliothèque universelle* de 1857, celui-ci ne signale que deux hommes de lettres au Valais, un poète et un historien.

Aujourd'hui, quand je contemple ce volume qui représentait sans doute beaucoup de peines et d'efforts et des prodiges d'ingéniosité (car les ressources financières d'un étudiant sont toujours inférieures à ses désirs et à ses appétits), et dont le mérite principal réside dans une impression impeccable, due à Jules Couchoud, je rougis d'avoir manqué la cible, d'avoir, moi aussi, étalé moins notre richesse que notre dénuement, et cru naïvement que la culture d'un peuple se mesure au nombre des œuvres imprimées. Depuis lors, j'ai pu me rendre compte de tous les trésors inédits enfouis dans les bibliothèques de couvents et de particuliers, et surtout dans les archives de la famille de Rivaz, à Sion. A la vérité, le seul fait d'avoir produit des hommes tels que Matthieu Schiner ; des humanistes comme Thomas et Félix Platter ; des ingénieurs-inventeurs comme Pierre et Isaac de Rivaz ; des théologiens, tel le P. Binner ; Et. Venetz, le pionnier de la théorie des glaciers ; César Ritz, le rénovateur de l'hôtellerie moderne ; le Dr Guglielminetti, dit le Docteur Goudron, — constituerait un titre suffisant à la considération et à l'estime. Mais en littérature ou en sciences, comme dans d'autres domaines, on aime que la quantité accompagne la qualité et qu'une génération ne contraste pas trop vivement avec celles qui l'ont précédée ou suivie.

Grâce à Dieu et à quelques magistrats clairvoyants, le Valais a fait depuis trente ans des progrès réjouissants. Il a atteint un niveau honorable et, en toute équité, il n'a plus rien à envier ou à emprunter aux autres cantons. Il peut vivre de son propre fonds et parler au passé de sa réputation de membre pauvre et « mal dégrossi » de la grande famille helvétique, puisqu'il est admis « qu'un peuple sans littérature est un peuple muet parmi les autres peuples ».

Comme sa nature et son climat, l'histoire du Valais abonde en constatations curieuses, voire paradoxales.

Au cours du XIXe siècle, trois de ses magistrats, titulaires du Département de l'Instruction publique, furent des lettrés : Ch.-L. de Bons, L.-L. de Roten, Henri Bioley. Leurs goûts personnels auraient pu tirer un meilleur parti, semble-t-il, de l'accalmie survenue dans les luttes politiques et de l'amélioration économique consécutive à l'ouverture de la voie ferrée. Leur passage à l'administration

cantonale coïncide avec de notables progrès, surtout dans l'enseignement primaire, et avec la fondation des sociétés suivantes : *Société scientifique valaisanne*, *Murithienne*, *Société d'Histoire du Haut-Valais*, *Société helvétique de St-Maurice*, préparant le terrain aux initiatives privées.

Mais seules les familles aisées et patriciennes, et le clergé, qui n'ont pas trop à batailler avec les difficultés matérielles et peuvent compter sur un cercle minimum de lecteurs, s'intéressaient aux lettres d'une façon suivie. C'est ainsi qu'aux noms cités par Mario***, nous pourrions ajouter ceux d'Auguste Bruttin, de Maurice et Alfred Besse des Larzes, de L.-L. de Roten, de l'abbé P.-J. Kämpfen, des PP. Capucins Paul Amherdt et L. Burgener, de O. Perrolaz, des poètes Jules Gross et Ch. In Albon, victimes de leur excessive facilité, et surtout de Louis de Courten.

Le premier villageois bas-valaisan qu'un instinct irrésistible poussa dans la carrière littéraire, Louis Courthion (1858-1922), ne s'y enrichit pas, loin de là, et dut chercher dans le journalisme des moyens d'existence.

Précisément, le cas de L. Courthion, qui avait du talent à revendre et que brûlait le feu sacré, suggère quelques réflexions et souvenirs que je crois opportun d'exposer.

Parmi les Valaisans notoires que je citais tout à l'heure, des Schiner et des Platter aux Ritz et aux Guglielminetti, l'élément haut-valaisan prédomine nettement. Et pourtant, les dixains supérieurs sont plus pauvres, plus isolés, plus réfractaires aux progrès que les inférieurs. A quoi tient cette anomalie ? D'abord au fait que, pour donner à leurs facultés latentes un tel développement, un tel épanouissement, ces hommes ont dû quitter leur vallée natale où ils auraient végété comme leurs compatriotes restés au pays, et qu'ils ont été servis par les circonstances ou une chance exceptionnelle. Il suffit de voir le nombre élevé de Jésuites d'origine haut-valaisanne à qui l'activité était interdite en Suisse et qui se sont illustrés à l'étranger. Ensuite, au fait que les Bas-Valaisans, pourtant plus éveillés et plus industriels, furent sujets pendant plus de trois siècles, donc entravés dans leurs mouvements, et que la fréquentation des académies et autres hautes

écoles, alors en majorité protestantes, — seule porte ouverte sur le monde extérieur, — était sévèrement interdite par un arrêté de la Diète de 1604.

A part ces raisons d'ordre régional, il en est d'autres, communes à tout le canton. Ici, plus qu'ailleurs, le peuple devait arracher littéralement sa subsistance à un sol maigre et avare et lutter contre les éléments hostiles. Quant au patriciat, il trouvait un débouché dans les services capitulés où les places d'officiers lui étaient réservées. L'empreinte de l'esprit de cour qu'il en rapportait le confinait dans son milieu. Les fonctions de châtelain, de banneret, de gouverneur qui leur revenaient d'un droit plus ou moins héréditaire, et la surveillance de leurs terres, accaparaient les loisirs de la grande partie de ces retraits. Car chez nous, moins qu'ailleurs, la poésie et la littérature en général ne nourrissent pas leur homme. L'un de nos meilleurs auteurs n'écrivait-il pas avec raison :

Le poète est déchu dans le siècle où nous sommes,
Jamais à ses regards l'opulence n'a lui ;
Son air est si piteux que de fort loin les hommes
Le regardent passer en se riant de lui.
Dans cet âge sans foi, la poésie est morte,
La politique et l'or sont les dieux adorés¹.

Le musicien Bruzzèze, le poète Dirac² et, récemment, le sculpteur Marclay ont même connu la misère.

Et puis, écrire pour qui ? La lecture ne s'est répandue dans notre peuple qu'à partir de 1830, grâce aux libelles politiques et à l'apparition des premiers journaux. Mais la liberté de la presse, introduite dans la Constitution du 30 janvier 1839, disparaissait déjà de celle du 3 août suivant pour ressusciter dans celle du 10 janvier 1848, La censure officielle ou épiscopale s'étendait à tous les imprimés importés en Valais, et à l'intérieur de celui-ci, rien ne sortait de presse sans une permission supérieure.

En 1832, un colporteur qui vendait un tableau synoptique de l'histoire suisse, parfaitement anodin, put débiter impunément ses exemplaires à St-Maurice et à Martigny.

¹ Louis Gross, *Gerbes poétiques*, 1882.

² Qui écrivait à son tour :

Je sais bien que la pauvreté
Est le destin du vrai poète.

Mais à Sion, il fut arrêté par les gendarmes qui lui donnèrent à choisir entre la cessation immédiate de la vente ou l'expulsion du canton.

On n'a pas oublié qu'en 1900, feu Mgr Abbet publiait son mandement de Carême contre des quotidiens de Genève et de Lausanne, même des neutres. Mon ami, feu Maurice Gabbud, un passionné de lecture, me racontait qu'en cette même année, au cours de la retraite préparatoire à la Première Communion, le curé de Bagnes avait recommandé à ses petits catéchumènes de lui remettre *tous* les livres qu'ils trouveraient dans leurs familles. Ce fut un assaut de zèle à qui en apporterait le plus. Ceux qui ne présentaient pas un caractère moral ou religieux furent l'objet d'un impitoyable autodafé. Le même cas me fut signalé à Salvan.

Cette hantise des mauvais livres et des mauvais journaux a certainement contribué, en vertu du principe : « Dans le doute, abstiens-toi », à réduire encore la velléité d'écrire chez les uns, d'acheter et de lire chez les autres.

Aux facteurs *ignorance* et *méfiance* s'en ajoute un troisième : *l'indifférence*. Deux simples exemples suffiront à illustrer cette mentalité négative qui régna dans la vallée du Rhône jusqu'à la première guerre européenne.

En 1897, Louis Courthion publiait ses *Veillées des Moyens*, premier recueil romand de légendes valaisannes. Deux mois après la mise du volume en librairie, il s'était vendu plus d'exemplaires dans la seule ville d'Yverdon que dans tout le Bas-Valais !

Des archéologues étrangers visitaient le trésor et le musée d'un de nos monastères de réputation mondiale sous la conduite du chanoine B. Ils félicitèrent le supérieur : « Monseigneur, vous avez certainement plusieurs savants de la valeur du chanoine B. dans votre couvent ? » La réponse les stupéfia : « Un seul suffit », et cependant aucune arrière-pensée malveillante ne se cachait sous ces trois mots.

Et comment passer sous silence le rôle que la politique ardente ¹ a joué dans la fixation des valeurs ? Une œuvre était déclarée d'or ou de billon selon la teinte de

¹ Je n'ai pas à rappeler les sanglantes guerres civiles de 1840, 1843, 1844, 1847.

son auteur et tantôt saluée par les trompettes et les orgues, tantôt étouffée dans l'œuf par la conspiration du silence. Quoique la trêve des partis ou la « collaboration », signée en 1937, ait mis fin à cette étrange mentalité et que nos organes de tendances diverses affectent aujourd'hui de signaler objectivement les productions des uns et des autres, le procédé de l'encensement ou du sabotage systématiques a persisté trop longtemps pour qu'on ne l'enregistre pas. Ses amis et ses partisans proclament un auteur incomparable, prodigieux, sublime. Le naïf croit que « c'est arrivé ». Mais le public est souvent sourd à ces boniments intéressés ; les feux de la rampe ont tôt fait de brûler les ailes du nouveau phénix et le monde des aigris s'augmente d'une unité. Une récente historiette vous édifiera à ce sujet. Il y a une dizaine d'années, un politicien d'un village du Centre qui avait déniché, je suppose, un dictionnaire de rimes, pondit coup sur coup deux volumes de vers d'une banalité patente, mais que le Département de l'Instruction publique n'en subventionna pas moins. La presse conformiste salua, en termes dithyrambiques, l'apparition de ce nouvel astre au firmament valaisan. Malheureusement pour lui, le poète-politicien quitta le bercail officiel pour endosser une chemise à la mode de je ne sais quelle couleur. Immédiatement, ce génie fut relégué dans un oubli absolu. On n'en parla plus, et ses deux ou trois volumes « en préparation » attendent un changement de régime pour voir le jour.

Cet état de choses s'est prolongé jusqu'au moment où la critique, étrangère au canton, s'est plu à souligner le mérite de quelques auteurs de la nouvelle génération. Il parut alors de bon ton de ne pas passer pour des Béotiens aux yeux de nos Confédérés. Des librairies purent s'ouvrir dans nos différentes villes sans risquer la banqueroute.

Je referme enfin une bien longue parenthèse.

En 1913 entrant au Conseil d'Etat un homme jeune encore, mais conscient des progrès, des améliorations dont le canton était susceptible, et, ce qui est mieux, décidé à les réaliser. Et voilà le paradoxe que je tenais à relever.

C'est à l'animateur, au rénovateur de notre agriculture, préposé au dicastère de l'Intérieur et non de l'Instruction publique (loin de moi l'intention de contester ou de diminuer les mérites des chefs de celui-ci, en particulier de MM. Burgener et Pitteloud), que nous devons indirectement notre développement intellectuel parallèle au développement économique et social. Entendons-nous. La pauvreté engendre la timidité, la nonchalance et l'ignorance. En améliorant le sort du vigneron, du paysan et du montagnard, en leur multipliant les possibilités de s'organiser et de s'instruire, en leur facilitant, par la construction de routes, la vente de leurs produits et la fréquentation des collèges et des écoles secondaires et d'agriculture, M. Maurice Troillet modifia leur mentalité, leur inspira un sentiment de confiance et cette assurance, cette fierté qu'ils représentent l'élément actif, sain et fort du pays. L'accroissement général de l'aisance privée, des conditions d'existence plus commodes, plus confortables, plus hygiéniques, un roulement d'affaires et de numéraire décuplé, la conviction qu'on pouvait aller à la ville sans y exposer sa foi ou sa vertu, ces diverses raisons expliquent — et je ne crois pas me tromper — les progrès relativement récents de la littérature d'imagination en Valais. Car jusqu'alors les esprits harcelés par le souci du *primum vivere* étaient portés, quand ils en avaient les dispositions et les moyens, plutôt vers les sciences positives : histoire, sciences naturelles ou mathématiques.

Nous comprenons mieux ainsi la transformation, le déplacement survenus dans le tableau des représentants les plus qualifiés de notre littérature actuelle. A l'exception d'un ou deux citadins ou néo-citadins : Jean Graven, de Sion, André Closuit, de Martigny, Pierre Courthion établi à Paris et à Genève, la génération de nos écrivains contemporains est constituée par d'authentiques montagnards, émigrés depuis quelques années en plaine et gardant des attaches étroites avec le berceau de leur famille : Maurice Zermatten de St-Martin, Lucien Lathion et Marcel Michelet de Nendaz, Albert Maret et Alphonse Mex de Bagnes, Gaspard Darbellay et Charles Dénier de Liddes, Marc Pont de St-Luc, Adolphe Fux de Grächen, etc... Sans renier leur modeste origine, la plupart n'ont pas eu de

peine à s'acclimater au bas-pays et à devenir de parfaits citadins. L'on pourrait même reprocher à l'un ou l'autre d'avoir versé dans le sens contraire, et de trop figoler son style, alors que la spontanéité, le naturel, et même la gaucherie et la rudesse, en relèveraient le charme et la saveur. C'est un grand tort de vouloir imiter le prétentieux écolier limousin de Rabelais qui « dédaignait l'usage commun de parler », Nous leur devons par contre un bon point de s'être, pour la plupart, affranchis de la mièvrerie, de la fadeur, de la convention et de la prudence qui caractérisaient trop certains de leurs aînés, de faire montre d'originalité, de vigueur, de virilité.

Nous avait-on assez rassasiés de ces jouvenceaux languissant dans l'attente de leur belle, ou de ces pastoureaux, plus innocents et plus bêtards que leurs agneaux ! Il y a une belle distance, avouons-le, entre *Edelweiss* de Mario*** et le *Jeune Suisse* de Louis Courthion. Il y en a une plus considérable entre les romans de Jules Gross et ceux de Charles Dénier. Il y a un abîme entre *Ames de paysans* de Duruz et la *Colère de Dieu* de Zermatten. Le Valaisan, « âpre et dur comme ses rochers », selon l'expression d'un empereur germanique, est un homme comme les autres, avec des qualités et des défauts, peut-être plus accentués, tenant au climat et à la nature du sol. Pourquoi faire de la vallée du Rhône une miniature de paradis terrestre peuplé de saints et de béats, alors que son passé est tissé de plus de drames que d'idylles, et qu'on y échange autant de coups, de menaces et de grivoiseries que de baisers, de caresses et de *grüss Gott* ?

Il était temps qu'on le dépeigne tel qu'il est et nos jeunes l'ont compris. Mais hâtons-nous de faire leur connaissance.

Maurice Zermatten

Il y a cinq ans, personne ne parlait de lui, et le voilà à 30 ans déjà, après avoir mis les bouchées doubles et brûlé les étapes, hissé sur le pavois de la renommée. Lui qui en 1935 écrivait dans les *Cahiers valaisans de Folklore* un article sur la sorcellerie au val d'Hérens, dut avoir pour marraine et protectrice une bonne fée qui écarta de son berceau les charmes maléfiques et le combla de tous les dons de l'esprit et du cœur. De tant de succès

remportés en un temps record, d'autres seraient grisés, éblouis ; loin d'en tirer vanité, il reste modeste, naturel, réservé et toujours souriant ; et ce n'est pas là son moindre droit à notre estime.

Né à St-Martin en 1910, Zermatten commença ses études à l'École normale d'Hauterive pour les continuer à l'Université de Fribourg. Il eut ici la bonne fortune de compter parmi ses maîtres Gonzague de Reynold qui le prit en affection. Il préparait sous sa direction une thèse sur la poésie romande, lorsqu'en 1935 la place de professeur d'histoire et de littérature au collège de Sion lui fut offerte.

A un âge où l'on tient à jouir de la vie, il mène de front l'enseignement et la production personnelle. Les articles dans les périodiques alternent avec les conférences, les pièces de théâtre succèdent aux contes et aux romans. Il est même rédacteur de la revue *En Valais*, journal de tourisme. Où prend-il donc le temps de manger, de se reposer, de se documenter ? Pendant les vacances, il fauche ses prés et sarcle ses champs, là-haut au village natal — dont il fut conseiller ! — ou fait du service militaire — ne vient-il pas de gagner ses galons de capitaine ? La fatigue, l'effort, l'énervement, le surmenage, cette excuse si valaisanne, il ne connaît pas ça. Ah ! vraiment, il est né sous une bonne étoile, à moins qu'il n'ait découvert quelque recette cabalistique, quelque herbe merveilleuse comme l'*herba moua* qui maintient la santé et revivifie les organes épuisés ?

Cas rare : chez Zermatten, la fécondité ne porte pas préjudice à la qualité et l'expérience de la vie en précède l'apprentissage.

L'énumération de ses œuvres est moins une bibliographie qu'un palmarès : *Le Cœur inutile* (1936), *Le Chemin difficile* (1937), *Contes des Hauts-Pays du Rhône* (1938), *Nourritures valaisannes* (1938), la *Toile d'araignée*, pièce de théâtre (1938), le *Jeu du balai* (1939), *La Colère de Dieu* (1939). Il a de plus en chantier un drame lyrique, *Thomas ou les mains pures*, qui sera joué à Sion en mai prochain, un volume sur Rainer Maria Rilke¹, un ou deux romans, etc.

¹ Qui vient de sortir de presse (F. Rouge, Lausanne).

Si notre jeune écrivain s'est rapproché d'emblée de la maîtrise, il ne tardera pas à l'atteindre dans sa plénitude, quand la pratique aura mûri et épuré son prestigieux talent. Personne n'a fouillé comme lui les replis du cœur de ses compatriotes ; personne n'en a décrit avec un tel raffinement toutes les ardeurs, toutes les faiblesses, toutes les passions ; personne n'a saisi comme lui les nuances et les contrastes infinis de la nature valaisanne. Tout au plus pourrait-on lui reprocher — le vrai riche étant rarement prodigue — de céder parfois à son exubérance et de submerger sous un déluge de dissections d'états d'âmes ou de paysages la trame de ses récits, l'accessoire distrayant du principal.

Mais au fait, une personnalité de son envergure ne doit être jugée que par ses pairs. Laissons-leur la parole :

« La race valaisanne fait entrer par votre instrument son histoire et ses mœurs dans le domaine de l'élégance littéraire » (J.-B. Bouvier).

« Son pays, il nous le restitue dans sa violence et dans son âpreté, mais aussi dans la tranquillité de sa force et la douceur de ses apaisements » (André Marcel).

« Il a su écouter la voix de son pays, la voix de sa terre et de ses gens. Il a su leur faire parler leur vrai langage, il a su exprimer leurs sentiments les plus délicats, leurs passions les plus véhémentes. Il a su voir le bon et le mauvais des choses et des hommes. Il a employé des couleurs valaisannes pour les peindre. Dans chacune des œuvres du jeune écrivain, on voit l'âme de son pays surgir davantage » (Maria Poliakowa).

« Qu'il écrive ou analyse, noue ou dénoue une crise, l'auteur du *Chemin difficile* ne se départit jamais d'un style délicat, aux souplesses de pastelliste. Son impressionnisme vivant est souvent rehaussé de cadences, de traits de force qui révèlent des possibilités croissantes de beauté, de puissance, de profondeur. Et c'est sans une faute de goût, avec cette distinction d'âme qui le caractérise que l'écrivain dégagé de toute influence traduit avec perspicacité la vie intérieure et passionnelle de ses personnages » (Louis Buzzini).

Je m'en voudrais surtout de ne pas reproduire quelques commentaires de Jean Graven à qui la conformité de goûts, de talent, de race, confère l'autorité de parler dignement de son émule :

« Maurice Zermatten a, au suprême degré, les qualités de sa race : la force volontiers violente et la malice volontiers acérée, mais il a aussi, qualité plus rare chez notre peuple, à l'ordinaire

fermé, replié sur lui-même, pudique de ses sentiments et avare de ses mots, une facilité merveilleuse à s'exprimer. Et de ces deux cordes, celle d'airain et celle de concert champêtre, il tire avec la plus souveraine aisance le pathétique et le plaisant.

« Maurice Zermatten est un vrai conteur, un vrai romancier ; il a le don d'observation et le don de vie ; il sait créer des personnages, les animer, les faire agir et parler, en faire des êtres de chair et de sang... Il a le naturel et l'émotion... Il a le sens du mystère humain, le don de fiction et celui des images ; il sait appréhender sur l'écorce souvent terne des choses quotidiennes ce qui fait leur grandeur et leur durée, leur âme, le secret reflet de leur lumière divine, ce qui les relie à l'éternel... Il a enfin le don du rythme et du style... En vérité, tous les dons majeurs, je crois que cet heureux auteur les possède. Son jeune art répond aux deux canons immortels de l'art, tels que les a définis Goethe : Poésie et Vérité. »

Pierre Courthion

Une personnalité aussi marquée que Louis Courthion ne pouvait pas ne pas déteindre sur son fils Pierre, mais sous une forme sensiblement différente. Car, né (1902) et élevé à Genève dont il fréquenta l'Université et l'École des Beaux-Arts, avant de se perfectionner à Paris et à Florence, Pierre Courthion eut, sur son père, l'avantage d'avoir ignoré le *struggle for life*, ainsi que l'indifférence et l'ingratitude de ses concitoyens, et celui plus précieux encore d'avoir passé sa jeunesse dans un milieu plus favorable à ses aptitudes.

Ce qui distingue Pierre Courthion, c'est la précocité, la diversité, la densité de son talent.

Le cas n'est pas banal, en effet, pour un Valaisan sorti d'une vallée essentiellement pastorale et paysanne, d'avoir à 25 ans, exposé plus de vingt toiles avec succès dans une ville comme Genève, d'avoir avant la trentaine entrepris sous les auspices de la Nouvelle société helvétique, une série de conférences sur l'histoire de l'art dans des grandes villes comme Rome, Milan, Bruxelles, Rotterdam, Paris¹ ; d'avoir professé l'histoire de l'art aux hautes études sociales de Paris ; d'avoir été choisi comme chroniqueur artistique par la *Revue hebdomadaire* et les

¹ Sous le patronage du Département de l'Instruction publique, il donna en Valais, en 1933-34, une série de conférences sur *l'Esprit de l'art chrétien*.

principaux quotidiens de France et de Belgique ; d'avoir été nommé chef adjoint de la section des relations artistiques à l'Institut international de coopération intellectuelle ; et surtout d'avoir publié une série d'ouvrages qui le placent parmi les premiers critiques d'art contemporains : *Evolution de l'art moderne, Couleurs*, biographies d'Eugène Delacroix ¹, d'André Lhote, de Raoul Dufy, de Nicolas Poussin, de Gustave Courbet, de Claude Lorrain, de Gino Severini, de Gabriel d'Annunzio, *Panorama de la peinture contemporaine, A Genève avec les Töpffer*.

Point essentiel à relever : il n'y a pas trace d'effort, de sécheresse, de pédanterie dans l'érudition encyclopédique de P. Courthion. Ce puits de science a le don de rendre la science aimable et populaire. L'œuvre d'un maître ou le panorama de la peinture d'un peuple ou d'une époque sont par lui présentés, commentés, synthétisés, avec autant de précision scientifique dans le fonds, que de netteté et d'agrément dans la forme, et éclairés par la littérature, la musique, la sculpture et l'architecture contemporaines.

Cet exceptionnel *curriculum vitae* provoque la surprise et l'admiration. Faut-il s'étonner que si jeune encore, le Conseil fédéral ait appelé Courthion à la direction de la Maison Suisse à la Cité Universitaire de Paris et le Conseil d'Etat valaisan au poste d'archéologue cantonal ?

« Ce qui caractérise essentiellement la manière de P. Courthion, écrivait Virgile Rossel, c'est qu'il n'aime point à perdre ses pas dans ceux des autres. Il va son chemin, il est franc de tout parti-pris, et il sait n'admirer qu'à bon escient. Au surplus, son style qui a parfois quelque tendance à la préciosité et qui ne redoute point d'être moderne, a infiniment de charme et de vie. »

La Société des gens de Lettres de Paris lui conféra le prix Jourdain pour l'ensemble de ses œuvres de critique d'art. Ces qualités de critique se retrouvent dans l'écrivain. Au surplus et pour notre joie, P. Courthion ne néglige pas la littérature d'imagination. Ne commit-il pas, à peine sorti de l'adolescence, un petit roman d'aventures et plus tard (1933) une savoureuse nouvelle, souvenirs de vacances : *Suite montagnarde* ?

¹ La vie romancée de Delacroix, dans la collection : « La Vie des hommes illustres », avait atteint en 1938, sa 13^e édition : c'est le plus gros succès de librairie d'un Valaisan.

En 1940, la Société des écrivains suisses lui accordait, à lui et à Zermatten, une place dans son recueil : « Vingt-huit écrivains de Suisse romande ». Par un geste touchant de piété filiale, c'est à son père et à ses vallées natales : la grande vallée du Rhône et la vallée latérale de la Dranse, qu'il dédie sa gerbe sous le titre : *C'est une grande feuille*.

Point n'est besoin de longues citations pour caractériser son genre :

« C'est un pays où tout pétille, le vin, les yeux, et l'air qu'on respire, une terre de bénédictions et de communes agitées, un rocher imprenable où les hommes sont eux... »

Vu d'en haut, c'est une immense feuille. Au milieu, le fleuve et toutes ces nervures de chaque côté par où se déversent les torrents... »

Le nouveau roman que prépare P. Courthion ne pourra qu'asseoir sa réputation d'écrivain, puisque celle de critique d'art est déjà assurée.

Jean Graven

Né à Sion en 1899, J. Graven fit son droit aux Universités de Genève, dont il fut lauréat, et de Berne, avant d'être nommé greffier du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne. J. Graven est avant tout juriste, un juriste que n'a pas déformé ni déçu la pratique du barreau et qui sait que l'histoire et la philosophie doivent intervenir dans l'étude du droit. Aussi bien allie-t-il à une sérieuse formation professionnelle, couronnée par une thèse qui fit sensation sur *l'Evolution du droit pénal valaisan*, une vaste érudition et une curiosité qu'aucun sujet ne laisse indifférente. Il est né coiffé et tout ce qu'il entreprend : jurisprudence, histoire, essais, traductions, critique littéraire, poésie, porte le cachet et la solidité de la clarté, de la précision, de la distinction. Il semble avoir pris pour devise le précepte de Caton : *Argute loqui* et si j'étais qualifié pour faire partie d'un jury chargé de classer par ordre de mérite les représentants du Valais littéraire actuel, je n'hésiterais pas à lui assigner le troisième rang à la suite de M. Zermatten et de P. Courthion : ils sont à eux trois les chefs de file, mieux encore l'Etat-Major de l'équipe qui monte.

A peine parue sa thèse de doctorat, prémice d'une carrière prometteuse, il assumait, à l'occasion du troisième centenaire de son supplice, la réhabilitation romancée du chevalier Antoine Stockalper, un aïeul du côté maternel, victime de sa fidélité à l'évêque Hildebrand Jost. Il y aurait dans ce sombre épisode de notre histoire matière à un drame que peut-être il tentera.

En 1938, à la demande de la Société suisse des juristes, il a écrit sur la question discutée du *Jury* une étude brillante et en quelque sorte définitive, suivant le témoignage qui lui fut officiellement rendu.

En 1934, il publiait une traduction du roman de Cécile Lauber, le *Péché contre les petits*. La même année, il collaborait, avec son ami le musicien Georges Haenni, au *Jeu* de la première fête valaisanne des vendanges. Il ne se passe pas d'année où il ne publie quelque mémoire sur des sujets de droit ou d'histoire du droit, quelque traduction, des poèmes ou des articles divers. Nos *Annales Valaisannes* se flattent de sa collaboration régulière. Il leur a réservé entre autres (1932) une version valaisanne de la Chronique du Lucernois Schilling. Des *Images d'Espagne*, rapportées d'un voyage dans les Asturies et la Castille en 1938, immédiatement après la guerre civile, vont voir le jour.

J. Graven vient d'avoir 40 ans. Ses facultés sont à leur zénith. Il a en chantier plusieurs volumes de prose et de vers, mais aussi exigeant pour lui-même qu'indulgent pour les autres, il ne les livrera à l'impression que lorsqu'il leur aura donné le modelé, l'achevé désirable.

Son œuvre, la plus secrètement chère et cultivée, en grande partie déjà réalisée mais que des intimes privilégiés seuls connaissent, est une *Symphonie valaisanne*, en plusieurs parties ou volumes, dans laquelle il ambitionne de donner au Vieux Pays, tel qu'il fut et tel qu'il est en train de disparaître, « à ce vieux pays silencieux dont les prophètes se taisent », suivant Rilke, mais ne veulent pas se taire indéfiniment, un monument poétique digne de lui et de son expression plastique durable. Du domaine lyrique et descriptif (*Pays en fleurs, Noble contrée, Chant de la plaine et des monts*) à celui du folklore, des mœurs et des traditions (*Veillées et chansons, le Livre des Légendes*, etc.), c'est tout le trésor national qu'il célèbre,

tantôt en fresques larges et austères, tantôt en pièces d'allure légère et pleines de bonhomie, mais toujours d'une égale sensibilité, d'une égale ferveur et d'une égale rigueur de forme. Puisque c'est en les citant qu'on risque le moins de trahir les poètes, écoutons préluder J. Graven :

O verger des terres romandes
Riant d'abeilles et d'oiseaux,
Et captant le bienfait des eaux
Aux purs glaciers de tes légendes,
Valais, étalé sous le ciel
Comme une corne d'abondance,
Plein de la munificence
Des vins de feu, des fruits de miel ;
Et toi, Ville, honneur de la plaine,
Cuve de roc et frais jardin,
Mêlant les remous de ton vin
Au murmure de tes fontaines,
Souriez au jour printanier,
Festonnez-vous de clairs feuillages,
Accordez chansons et ramages
Sous la treille et sous l'amandier,
Pour célébrer à son mérite,
Du plus haut clocher des coteaux
A leur plus rustique guérite
Le Maître qui vous fit si beaux.

Le Valais fut-il jamais honoré en accents d'un tel lyrisme ?

Les Giettes, s/ St-Maurice, janvier 1941.

J.-B. BERTRAND

A suivre.